# Le Belsimilien

Village natal de Barthélémy de Laffemas

Octobre 2025

## Une rentrée festive!

#### Rentrée scolaire

Le lundi 1 septembre, 131 écoliers ont repris le chemin de l'école.

Un chiffre stable comparé à l'année dernière et qui permet de maintenir la 6° classe ouverte. La répartition est la suivante:

- 15 petite-section et 8 moyenne-section avec Valérie André
- 11 moyenne-section et 12 grande-section avec Pauline Pineau
- o 9 grande-section et 13 CP avec Lise Cartier
- 11 CE1 et 9 CE2 avec Doriane Cezard Marotta
- o 9 CE2 et 12 CM1 avec Lidwine Reynaud
- o 6 CM1 et 16 CM2 avec Vincent Pelloux-Prayer

Bienvenue à Valérie André, qui succède à Magali Jodar partie en retraite en Juin, et Pauline Pineau qui remplace Mathilde Baconnier (en photo).

Nous souhaitons une très belle année scolaire aux élèves, à l'équipe enseignante ainsi qu'aux agents communaux et ARCHER!



- Une rentrée festive :
- Vie municipale
- Ca s'est passe a

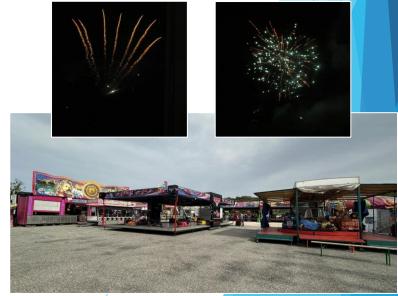
# Le forum des associations et la vogue pour lancer les manifestations de la rentrée

Le forum des associations s'est tenu le vendredi 5 septembre à la salle des fêtes. 13 associations ont répondu présentes et ont pu présenter leurs activités aux visiteurs.

Le weekend suivant, la vogue a ravi les petits et les grands: les forains étaient plus nombreux, un programme bien rempli, 150 personnes ont participé au repas suivi de la retraite aux flambeaux. La soirée s'est terminée avec un magnifique feu d'artifice financé par le Comité des Fêtes.

Bravo à tous pour votre participation!





### Vie Municipale

#### Conseil municipal du 22 septembre

- Approbation du rapport triennal d'artificialisation des sols. Ce rapport met également en avant les aléas inondations (voir ci-contre)
- Approbation de la modification simplifiée n°2 du Plan Local d'Urbanisme

#### Travaux

#### Voirie

Courant Septembre, des travaux de voirie ont été menés. Ainsi, les entrées du lotissement de la Cerisaie et du Clos du Sorbier, quelques mètres au départ de la route des hauts de Maucune et du chemin des Combes, le croisement de la route de la Promenade et de la route des Carrières ont été

Les derniers travaux programmés devraient être la réfection des trottoirs Route B. de Laffemas d'ici fin d'année.



#### **Informations**

goudronnées.

#### Repas et colis des ainés

Contrairement à ce qui a été annoncé précédemment, le repas des ainés se tiendra le samedi 29 novembre – et non le 16 novembre. Tous les belsimiliens nés avant le 31/12/1957 souhaitant participer doivent s'inscrire via le formulaire ci-joint et le remettre en mairie avant le 30 octobre. Les conjoints nés après le 31/12/1957 peuvent participer (règlement directement sur place). Les personnes nées avant le 31/12/1954 ne participant pas au repas recevront un colis si elles le souhaitent.

#### Enquête publique

Une enquête publique est ouverte du 29 septembre au 15 octobre. Elle concerne le transfert d'office de 4 voies privées de lotissement dans le domaine public communal. Tous les éléments sont disponibles en mairie et sur le site web.

#### Les brioches de l'ADAPEI

Cette année, les bénévoles de l'ADAPEI vous donnent rendez-vous du 6 au 12 octobre 2025 pour l'opération Brioches.

Merci de leur réserver votre meilleur accueil lorsqu'ils viendront

sonner à votre

porte.



#### Plan Local d'Urbanisme - Inondations

La commune de Beausemblant est traversée d'Est en Ouest par le Merdarioux, la Blache Belle, l'Enfer et le Vivier. La connaissance des zones inondables de ces quatre cours d'eau provient de « l'Etude hydraulique et de caractérisation de l'aléa inondation du Vivier et de ses affluents » effectuée par le bureau d'études Hydrétudes entre 2020 et 2022.

Cette étude a permis de définir un aléa pour le Vivier et ses affluents. L'aléa du Bancel ayant quant à lui déjà été identifié.

Le Service Aménagement des Territoires et Risques de la Direction Départementale des Territoires (DDT) a alors notifié à la commune le Porter A Connaissance (PAC) daté du 13 mai 2022. Dès lors, le zonage réglementaire porté à connaissance a permis d'appliquer les principes de gestion de l'urbanisation en zone inondable résumés dans les articles R562-11-6 et suivants du code de l'environnement :

- Les zones non urbanisées soumises au risque d'inondation restent préservées de tout projet d'aménagement afin de ne pas d'enjeux en zone inondable,
- Les zone déjà urbanisées ne doivent pas s'étendre en zone inondable bien que des adaptations puissent s'envisager,
- La vulnérabilité des zones urbanisées ne doit pas être augmentée, ...

Préalablement l'intégration du nouveau zonage et du nouveau règlement dans le Plan Local d'Urbanisme (PLU), ceux-ci se sont appliqués au cas par cas conformément à l'article R111.2 du Code de l'urbanisme.

Le PLU de la commune a été mis à jour suite à la délibération n°2025/03-015 en date du 22 septembre 2025 et à l'arrêté 2025/45 en date du 26 septembre 2025.

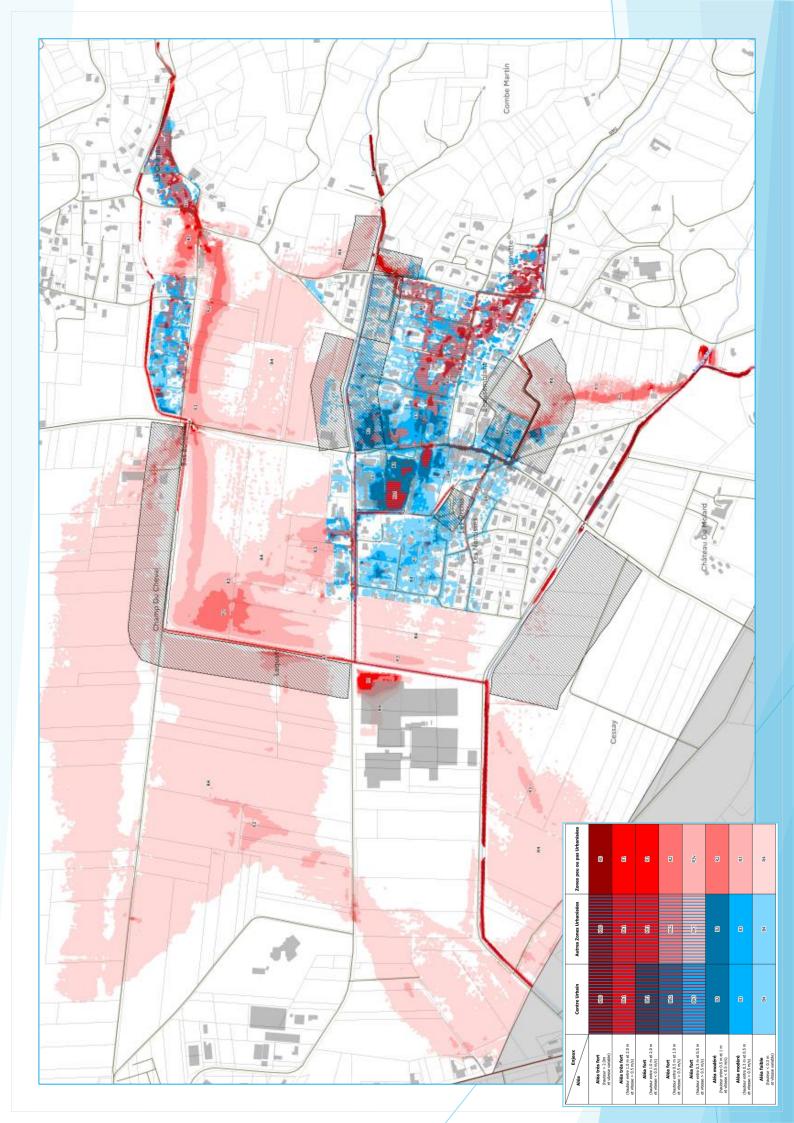
#### Quatre types de zones sont ainsi définies dans le PAC :

- o Une zone bleue constructible, dénommée B et subdivisée en trois secteurs (B2, B3 et B4) en fonction de l'intensité de l'aléa modélisé pour la crue de référence.
- Oune zone bleue hachurée, constructible uniquement dans les dents creuses (espace résiduel, de taille limitée, entre deux bâtis existants) et dans le cadre d'opérations de renouvellement urbain, dénommée Bh et subdivisée en trois secteurs (Bh1, Bh2 et Bh3) en fonction de l'intensité de l'aléa modélisé pour la crue de référence.
- Une zone rouge hachurée, constructible uniquement dans le cadre d'opérations de renouvellement urbain, dénommée Rh et subdivisée en trois secteurs (RhO, Rh1 et Rh2) en fonction de l'intensité de l'aléa modélisé pour la crue de référence.
- Une zone rouge, inconstructible, dénommée R et subdivisée en six secteurs (R0, R1, R2, R3, R3v, et R4) en fonction de l'intensité de l'aléa modélisé pour la crue de référence.

Les différents secteurs inondables figurent sur la cartographie ci-après.

Pour rappel, les documents du PLU de la commune sont consultables sur le site du Géoportail de l'urbanisme accessible depuis le site de la commune de Beausemblant, onglet Vie Municipale puis Urbanisme.

N'hésitez pas à vous rapprocher de vos élus ou de l'accueil de la mairie afin de vérifier l'adéquation de votre projet avec le PLU, notamment le respect du règlement, du zonage et la prise en compte des aléas.



# Ça s'est passé à Beausemblant



Le pique-nique des Amis du Rayon d'Or le 25 juillet



Assemblée générale du Sou des Ecoles le 19



septembre et un changement de présidente: Angélique BOSC succède à Chloé GREVE





Assemblée générale du Tennis Club Beausemblant le 7 septembre, sans changement de bureau

Assemblée générale des Baladins des Eoliennes le 17 septembre, sans changement de bureau

Horaires du secrétariat de la mairie : Lundi de 10h à 12h et de 14h à 18h – Mercredi de 8h30 à 12h - Vendredi 10h à 12h et 14h à 16h

Accueil téléphonique : Tous les jours sauf le mercredi après-midi Contact par courriel: mairie@beausemblant.fr

Rencontre avec M. le Maire et les Adjoints: merci de prendre rendez-vous auprès de

#### Carnet

Félicitations à: Laurie MICHEL & Romain VEYRAT -Angélique MAHLER-DOSSARD & Arnaud DE FALCO

Nos condoléances à la famille de: Paulette TOURNEUR née CRESSON – Christian MOREZ – Paulette DAVAILLES née CHAUMILLON

> Suivez l'actualité de Beausemblant sur www.beausemblant.fr ou la page Facebook

#### Idées Sorties